

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2371

29 septembre 2008

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--------|---|--------|
| 3i Infrastructure (Luxembourg) Holdings S. à r.l. | 113775 | Gregson Investments S.à r.l. | 113762 |
| Acmar Financial Luxembourg S.A. | 113808 | GSCP Sigma (Lux) S.à r.l. | 113775 |
| Advisa S.A. | 113804 | HINZ Luxembourg G.m.b.H. | 113764 |
| Alenca S.A. | 113774 | Interiors Services S.A. | 113807 |
| Alrosa Finance S.A. | 113765 | Lampas Royal Participations S.A. | 113774 |
| Ampersand S.A. | 113765 | Logicinvest S.A. | 113779 |
| Apax Med B1 S.à r.l. | 113763 | Lorito Holdings S.à r.l. | 113779 |
| Aras Investments S.A. | 113790 | Ludo S.A. | 113762 |
| Aswifin S.A. | 113772 | Mac Aniaut Holding S.A. | 113770 |
| ATM Invest | 113764 | Mirabaud Equities Conseil S.A. | 113766 |
| Autogrill Finance S.A. | 113764 | Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A. | 113766 |
| Autotech-ID S.à r.l. | 113771 | M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A. . | 113773 |
| Ayweb S.A. | 113775 | Oakville Invest Limited S.à r.l. | 113808 |
| Benelux Mezzanine 5 S.à r.l. | 113788 | One-Two-Three Holding S.A. | 113770 |
| BGV III Stuttgart S.à r.l. | 113807 | Orix S.A. | 113805 |
| BGV III Stuttgart S.à r.l. | 113766 | Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l. | 113770 |
| Bluestar Silicones International S.à r.l. . | 113788 | Paradigm Geotechnology Holdings | 113762 |
| BVLUX | 113776 | Pascha Holding S.A. | 113806 |
| CA.PA. Holding S.A. | 113774 | Reasar S.A. | 113808 |
| Carrington Fund S.A., SICAV-SIF | 113803 | Résidence Angelsberg S.à r.l. | 113772 |
| Castel Assurances S.à r.l. | 113772 | Sant Topco Holdings II S.à r.l. | 113807 |
| Climate Change Investment II S.A. SICAR | 113805 | Socfin Sàrl | 113771 |
| Cosmos Lux International | 113806 | Standard Chartered Investments (Luxembourg) S.A. | 113806 |
| Crystal Immobilière S.A. | 113799 | Transports Carlier S.A. | 113803 |
| Eko-Park International S.à r.l. | 113804 | Valad Luxembourg S.A. | 113776 |
| Elinvest S.A. | 113773 | Velcar S.A. | 113773 |
| European Financing Partners S.A. | 113765 | Wickler Finance Holding S.A. | 113771 |
| Fly Participations S.A. | 113776 | Wickler Frères Exploitation S.à.r.l. | 113772 |
| Gax Technologies S.A. | 113774 | Wickler Frères S.à.r.l. | 113771 |
| Gebarde Media Investments S.à r.l. | 113799 | Wigmore Clo S.A. | 113807 |
| Geronda Investment S.A. | 113805 | Zebra Holdings and Investments S.à r.l. | 113790 |
| Gipafin S.à r.l. | 113762 | | |

Ludo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 80.935.

—
Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 19 mai 2008

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 19 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg avec effet au 25 mars 2008.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandaté à cet effet

Signatures

Référence de publication: 2008118604/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Paradigm Geotechnology Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 88.421.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la société le 2 mai 2008

Le gérant unique de la Société a décidé en date du 2 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653, Luxembourg avec effet au 25 mars 2008.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandaté à cet effet

Signatures

Référence de publication: 2008118605/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08438. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Gipafin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 59.727.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 19 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 19 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg avec effet au 25 mars 2008.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Mandaté à cet effet

Signatures

Référence de publication: 2008118607/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08452. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Gregson Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 88.109.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 19 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 19 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg avec effet au 25 mars 2008.

Luxembourg, le 7 août 2008.
Luxembourg Corporation Company SA
Mandaté à cet effet
Signatures

Référence de publication: 2008118608/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Apax Med B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 71.905.787,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.476.

Extrait du contrat de cession de parts sociales de la société date du 05 août 2008

En vertu du contrat de cession de parts sociales daté du 05 août 2008 et prenant effet au 05 septembre 2008, Apax WW Nominees Ltd, une limited liability company (société à responsabilité limitée), ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée au Companies House sous le numéro 4693597, a transféré à Trinity Bay Private Investments Inc., une corporation fédérale enregistrée conformément au Canada Business Corporations Act, ayant son siège social au 1250 René-Lévesque Boulevard West, Suite 900, Montréal, Québec, Canada H3B 4W8, mille sept cent trente-neuf (1.739) parts sociales ordinaires, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe A, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe B, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe C, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe D, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe E, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe F, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe G, un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe H et un million cent onze mille soixante-douze (1.111.072) parts sociales préférentielles de classe I et ce, avec effet au 05 septembre 2008.

Suite à cette cession de parts sociales, les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

| Associés | Apax WW Nominees Ltd. | Apax Europe VII Nominees Ltd. | Trinity Bay Private Investments Inc. Ltd. |
|--|--------------------------|----------------------------------|--|
| Parts sociales ordinaires | 10.760 | 1 | 1.739 |
| Parts sociales préférentielles de classe A | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe B | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe C | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe D | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe E | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe F | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe G | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe H | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| Parts sociales préférentielles de classe I | 6.877.070 | 1 | 1.111.072 |
| TOTAL | 61.904.390 | 10 | 10.001.387 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008119045/1035/44.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU03213. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

ATM Invest, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 42A, place Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 117.893.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société le 30.06.2008

Résolution: Transfert de siège social

Le siège social a été transféré
Du 83, rue de Hollerich à L-1741 Luxembourg
Au 42 a, Place Guillaume à L-1648 Luxembourg

Signature.

Référence de publication: 2008118609/9317/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04828. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

HINZ Luxembourg G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 94.782.

Beschluss des alleinigen Gesellschafters

Gemäss Beschluss des alleinigen Gesellschafters, Horst Hinz, vom 01. Mai 2008, wird:

1. der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 01. Mai 2008 an folgende Adresse verlegt:

L-1940 Luxembourg 282, rte de Longwy

2. Herr Carlo Dax, mit beruflicher Adresse in L-1940 Luxembourg, 282, rte de Longwy, zum administrativen Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit bestellt.

Der bisherige alleinige Geschäftsführer, Herr Horst Hinz, wird zum technischen Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit bestellt.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer rechtsgültig berechtigt und verpflichtet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 01. Mai 2008.

Horst HINZ.

Référence de publication: 2008118611/1358/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Autogrill Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 69.270.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 8 août 2008

Résolutions

Le Conseil décide de transférer le siège social de son adresse actuelle au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2008118621/9120/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04271. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Alrosa Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 93.147.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/09/08.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Un mandataire
Signature

Référence de publication: 2008118613/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03924. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Ampersand S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 46.562.

Par la présente la société VOET & Co dénonce le siège social de la société AMPERSAND S.A. située à 19, rue de l'Industrie à L-8069 Bertrange, et ce avec effet immédiat.

Bertrange, le 1^{er} septembre 2008.

VOET & Co
Luc VOET
Gestionnaire

Référence de publication: 2008118619/1241/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

European Financing Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 101.070.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 8 mai 2008

Il résulte de la réunion du conseil d'administration de la Société que les personnes suivantes, désignées par les administrateurs personnes morales, ont été acceptées en tant que représentants permanents:

- Monsieur Luc Rigouzzo pour Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique S.A., administrateur,
- Monsieur Winfried Polte pour DEG - Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH, administrateur,
- Monsieur Arthur Arnold pour Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden N.V., administrateur,
- Monsieur Björn Blomberg pour Swedfund International Aktiebolag, administrateur,
- Madame Remedios Romeo pour Compañía Española de Financiación del Desarrollo, COFIDES, S.A., administrateur,
- Monsieur Claude Barras pour Sifem - Swiss Investment Fund for Emerging Markets, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN FINANCING PARTNERS S.A.
Jan Rixen
COMPANY SECRETARY

Référence de publication: 2008118663/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03763. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 53.402.

—
EXTRAIT

1. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 a décidé de transférer le siège social de la Société au 1, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg avec effet au 1^{er} Janvier 2008.

2. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 a décidé de ratifier la co-optation de M. Jerry Hilger (1, boulevard Royal à L-2449, Luxembourg) en remplacement de M. Craig Fedderson (33, rue de Gasperich à L-5826, Hesperange) avec effet au 14 janvier 2008.

3. Le Conseil d'Administration du 25 juin 2008 a décidé de transférer le siège social de la Société au 25, avenue de la Liberté à L-1931, Luxembourg avec effet au 26 juin 2008.

Pour Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A.

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008118623/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00971. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Mirabaud Equities Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 98.946.

—
EXTRAIT

1. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 a décidé de transférer le siège social de la Société au 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2008.

2. Le Conseil d'Administration du 13 février 2008 a décidé de ratifier la co-optation de M. Jerry Hilger (1, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) en remplacement de M. Craig Fedderson (33, rue de Gasperich à L-5826 Hesperange) avec effet au 14 janvier 2008.

3. Le Conseil d'Administration du 25 juin 2008 a décidé de transférer le siège social de la Société au 25, avenue de la Liberté à L-1931 Luxembourg avec effet au 26 juin 2008.

Pour Mirabaud Equities Conseil S.A.

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008118624/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

BGV III Stuttgart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.462.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit Amtssitz in Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., société à responsabilité limitée, mit Sitz in 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, eingetragen Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg unter Nummer B 130.234,

hier vertreten durch Arne Bolch, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855-Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Luxemburg am 28. Juli 2008.

Die Vollmacht wird, nach Unterzeichnung ne varietur durch den Vertreter der Erschienenen und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde als Anlage beigefügt um zusammen mit dieser registriert zu werden.

Die Erschienene, vertreten wie erwähnt, hat den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Name - alleiniger Gesellschafter. Es besteht hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) im Sinne des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner jeweils gültigen Fassung (Gesetz von 1915) unter der Bezeichnung "BGV III Stuttgart S.à r.l." (die Gesellschaft).

Art. 2. Gesellschaftszweck. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, gleich in welcher Form, und jede andere Form von Investitionen, der Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder in jeder anderen Form sowie die Veräußerung durch Verkauf, Tausch oder in jeder anderen Form von Vermögenswerten aller Art insbesondere der Erwerb, das Halten, das Verwalten, Veräußern und jede sonstige Verfügung über Immobilien sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung ihres Portfolios.

Die Gesellschaft darf für Gesellschaften bürgen, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält und für Gesellschaften die derselben Unternehmensgruppe angehören, und sie darf diesen Gesellschaften Darlehen gewähren oder in jeder anderen Form unterstützen, insbesondere in jeder Art und Weise Sicherheiten bestellen.

Die Gesellschaft darf Kredite jedweder Form aufnehmen und Schuldverschreibungen jeder Art sowie Genussrechte und sonstige Anleihen ausgeben.

Zweck der Gesellschaft sind außerdem die mittelbare oder unmittelbare Investition in den Immobilienmarkt in Deutschland insbesondere der Erwerb eines Bürogebäudes in Stuttgart-Feuerbach und dessen anschließende Vermietung. Dabei kann sich die Gesellschaft über Eigen- und/oder Fremdkapital in jeglicher Form refinanzieren.

Die Gesellschaft kann ferner alle Aktivitäten ausführen, die der Ausübung des Gesellschaftszweckes dienlich sind.

Art. 3. Dauer. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit gegründet.

Art. 4. Sitz der Gesellschaft. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg-Stadt.

Durch einfachen Beschluss der Gesellschafterversammlung kann der Sitz an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Er kann innerhalb der Gemeinde durch einfachen Beschluss der Geschäftsführung verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Büros und Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten.

Art. 5. Kapital der Gesellschaft. Das Kapital der Gesellschaft ist auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in 1.250 Anteile mit einem Nennwert von je zehn Euro (10,- EUR).

Art. 6. Änderungen des Gesellschaftskapitals. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit gemäß Artikel 15 dieser Satzung durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung erhöht oder herabgesetzt werden.

Art. 7. Gewinnbeteiligung. Jeder Anteil gibt Anrecht auf einen Teil der Aktiva und der Gewinne der Gesellschaft der im Verhältnis zu der Anzahl der existierenden Anteile steht.

Art. 8. Unteilbarkeit der Anteile. Gegenüber der Gesellschaft sind einzelne Anteile unteilbar.

Art. 9. Übertragung von Gesellschaftsanteilen. Anteile eines Alleingeschafters sind frei übertragbar.

Bei mehreren Gesellschaftern kann die Übertragung von Anteilen auf Dritte im Wege eines Rechtsgeschäfts unter Lebenden nur mit Genehmigung durch die Gesellschafterversammlung erfolgen, wobei für eine solche Genehmigung eine Mehrheit nach Stimmen erreicht werden muss, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Für die Übertragung von Anteilen unter Gesellschaftern der Gesellschaft bedarf es einer solchen Genehmigung nicht.

Die Übertragung der Anteile an Dritte im Falle des Todes eines Gesellschafters bedarf der Zustimmung von mindestens drei Vierteln der überlebenden Gesellschafter.

In jedem Fall müssen die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften (Gesetz von 1915) eingehalten werden.

Art. 10. Rückkauf von Anteilen. Die Gesellschaft ist ermächtigt, Anteile an ihrem eigenen Gesellschaftskapital zu kaufen, soweit sie über genügend verfügbare Reserven verfügt.

Die Gesellschaft kann Anteile an ihrem eigenen Gesellschaftskapital nur auf Grund eines entsprechenden Beschlusses durch die Gesellschafterversammlung bzw. durch einen entsprechenden Alleingeschafterbeschluss zu den in dem zum Eigenanteilerwerb ermächtigenden Beschluss festgelegten Bedingungen erwerben oder veräußern. Derartige Beschlüsse unterliegen hinsichtlich der Beschlussfähigkeit und der erforderlichen Mehrheit den in Artikel 15 der Satzung niedergelegten Voraussetzungen einer Satzungsänderung.

Art. 11. Tod, Aberkennung der bürgerlichen Rechte, Zahlungsunfähigkeit oder Konkurs der Gesellschafter. Das Bestehen der Gesellschaft bleibt unberührt vom Tode, der Aberkennung der bürgerlichen Rechte, der Zahlungsunfähigkeit oder dem Konkurs eines Gesellschafters. Dies gilt auch im Falle eines Alleingeschafters.

Art. 12. Geschäftsführung. Die Gesellschaft hat mindestens drei Geschäftsführer. Sie bilden zusammen einen Geschäftsführerrat. Die Geschäftsführer müssen keine Gesellschafter sein. Der (die) Geschäftsführer muss (müssen) kein (e) Gesellschafter sein. Die Gesellschafterversammlung kann jederzeit den Geschäftsführer, oder wenn mehrere Ge-

schaftsführer bestellt wurden, jeden von ihnen ad nutum (ohne Angabe von Gründen) abberufen und ersetzen, wobei eine Mehrheit nach Stimmen erreicht werden muss, die mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertritt.

Der Geschäftsführerrat ernennt mit der Mehrheit seiner Mitglieder einen Vorsitzenden für jede Sitzung des Geschäftsführerrates. Dieser Vorsitzende, führt den Vorsitz in der Sitzung des Geschäftsführerrates für die er gewählt wurde.

Der oder die Geschäftsführer haben die weitesten Befugnisse, um die Gesellschaft unter allen Umständen gegenüber Dritten zu vertreten und um alle Handlungen und Geschäfte die in Zusammenhang mit dem Gesellschaftszweck stehen, auszuführen, nach Maßgabe der Bestimmungen dieses Artikels.

Alle Befugnisse die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die Satzung dem alleinigen Gesellschafter vorbehalten sind, unterliegen der Zuständigkeit des Geschäftsführers oder im Fall von mehreren Geschäftsführern, dem Geschäftsführerrat.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinschaftliche Unterschrift zweier Geschäftsführer gegenüber Dritten verpflichtet.

Die Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst. Beschlüsse können nur gefasst werden und der Geschäftsführerrat kann nur handeln, wenn die Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten sind.

Jede Sitzung des Geschäftsführerrates muss wenigstens 24 (vierundzwanzig) Stunden vor der Sitzung schriftlich, per Brief, Fax oder E-Mail an jeden Geschäftsführer einberufen werden, außer wenn Dringlichkeit besteht. Eine Sitzung des Geschäftsführerrates kann von jedem Geschäftsführer einzeln einberufen werden. Wenn alle anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer in der Sitzung erklären, dass sie über die Tagesordnung informiert wurden, kann auf die Einberufung verzichtet werden. Wenn eine Sitzung des Geschäftsführerrates zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten wird, die vorher in einem Beschluss des Geschäftsführerrates festgehalten wurde, ist keine gesonderte Einberufung nötig.

Jeder Geschäftsführer kann sich vertreten lassen, indem er per Brief, Fax oder E-Mail einen anderen Geschäftsführer als seinen Vertreter bestellt. Jeder Geschäftsführer kann an einer Sitzung per Telefonkonferenz, Videokonferenz oder durch jede ähnliche Kommunikationstechnik die es den Geschäftsführern, die an der Sitzung teilnehmen, erlaubt, sich zu identifizieren und sich zu beraten. Die Beteiligung eines Geschäftsführers an einer Sitzung des Geschäftsführerrates per Telefonkonferenz, Videokonferenz oder durch jede ähnliche Kommunikationstechnik (wie oben beschrieben) gilt als persönliche Anwesenheit, und eine solche Sitzung gilt als am Sitz der Gesellschaft durchgeführt. Die Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden in einem Protokoll festgehalten, welches am Sitz der Gesellschaft aufbewahrt wird, und von den Geschäftsführern unterschrieben wird, die bei der Sitzung anwesend oder vertreten waren, oder vom Vorsitzenden des Geschäftsführerrates, wenn ein Vorsitzender ernannt wurde. Die Vollmachten, falls vorhanden, werden dem Protokoll als Anhang beigefügt.

Ungeachtet der vorhergehenden Bestimmungen, können Beschlüsse des Geschäftsführerrates auch auf schriftlichen Wege gefasst werden (Umlaufbeschlüsse) und aus einem oder mehreren Dokumenten bestehen, die Beschlüsse enthalten, und von ausnahmslos allen Mitgliedern des Geschäftsführerrates unterschrieben wurden. Der Umlaufbeschluss gilt als am Tage der letzten Unterschrift unter das Dokument gefasst. Ein Umlaufbeschluss gilt als eine Sitzung des Geschäftsführerrates, die in Luxemburg stattgefunden hat.

Art. 13. Haftung der Geschäftsführer. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich für Verbindlichkeiten, welche sie ordnungsgemäß im Namen der Gesellschaft eingehen.

Art. 14. Generalversammlung der Gesellschafter. Eine jährliche Generalversammlung des Alleingesellschafters oder bei einer Mehrheit von Gesellschaftern der Gesellschafter wird am Sitz der Gesellschaft abgehalten, oder an jedem anderen in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes befindlichen Ort, der im Einberufungsschreiben angegeben wird.

Andere Versammlungen des Alleingesellschafters oder bei einer Mehrheit von Gesellschaftern der Gesellschafter können jederzeit an jedem beliebigen Ort abgehalten werden, der im jeweiligen Einberufungsschreiben angegeben wird.

Solange die Gesellschaft nicht mehr als 25 (fünfundzwanzig) Gesellschafter hat, dürfen Gesellschafterbeschlüsse schriftlich von allen Gesellschaftern gefasst werden, ohne dass es einer Generalversammlung bedarf. In diesem Fall, muss ein präziser Entwurf des Beschlusses oder der anzunehmenden Beschlüsse an jeden Gesellschafter geschickt werden, und jeder Gesellschafter gibt seine Stimme schriftlich ab (die Abstimmung kann durch Brief, Fax oder E-Mail erfolgen).

Art. 15. Stimmrecht der Gesellschafter, Beschlussfähigkeit und Mehrheit. Ein Alleingesellschafter vereinigt alle Befugnisse der Gesellschafterversammlung auf sich.

Im Falle einer Mehrheit von Gesellschaftern hat jeder Gesellschafter das Recht, an gemeinsamen Entscheidungen teilzunehmen, unabhängig von seiner Kapitalbeteiligung. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie Anteile auf ihn entfallen. Im Falle einer Mehrheit von Gesellschaftern werden gemeinsame Beschlüsse rechtskräftig angenommen, wenn sie durch Gesellschafter, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden.

Änderungen der Satzung der Gesellschaft können jedoch nur durch eine Stimmenmehrheit von Gesellschaftern verabschiedet werden, welche mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten; die Änderung des Gesellschaftsstatus (d.h. der Nationalität der Gesellschaft) kann nur einstimmig beschlossen werden, soweit nicht das Gesetz von 1915 etwas anderes zulässt.

Art. 16. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

Art. 17. Finanzberichte. Jedes Jahr zum letzten Kalendertag des letzten Monats des Geschäftsjahres werden die Bücher der Gesellschaft abgeschlossen und die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung vom Geschäftsführerrat aufgestellt.

Am Gesellschaftssitz kann der alleinige Gesellschafter Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 18. Gewinnverteilung - Rücklagen. Der Nettogewinn der Gesellschaft errechnet sich aus dem Bruttogewinn nach Abzug aller Kosten und Abschreibungen. Aus dem Nettogewinn der Gesellschaft sind fünf Prozent (5 %) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zurückzustellen, bis diese Rücklage zehn Prozent (10 %) des gezeichneten Gesellschaftskapitals erreicht. Der Saldo des Nettogewinns kann den Gesellschaftern, im Verhältnis zu ihrer Beteiligung, ausgeschüttet werden. Der Geschäftsführerrat kann beschließen, eine Zwischendividende auszuzahlen. Der alleinige Gesellschafter beschließen, diesen Saldo vorzutragen, oder einer außerordentliche Rücklage zuzuführen.

Art. 19. Auflösung - Abwicklung. Nach Auflösung der Gesellschaft wird die Abwicklung durch einen oder mehrere Liquidatoren, die Gesellschafter sein können, durchgeführt. Der Liquidator bzw. die Liquidatoren werden durch die Gesellschafter unter Festlegung ihrer Befugnisse und Vergütungen ernannt.

Art. 20. Aufsicht und Kontrolle. Die Gesellschafterversammlung kann einen unabhängigen Wirtschaftsprüfer (réviseur d'entreprises) zwecks Kontenprüfung ernennen.

Art. 21. Verweis auf gesetzliche Bestimmungen. Für alle Punkte, die nicht durch die gegenwärtige Satzung geregelt werden, wird auf das Gesetz von 1915 in seiner jeweils gültigen Fassung verwiesen.

Zeichnung und Einzahlung

Die Anteile wurden wie folgt gezeichnet:

BGV III Holdinggesellschaft S.à r.l., wie oben benannt: 1.250 Anteile;

Alle Anteile wurden vollständig in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) ab sofort der Gesellschaft zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt heute und endet am 31. Dezember 2008.

Kosten

Die Kosten und Auslagen, die der Gesellschaft für diese Gründung entstehen oder die sie zu tragen hat, belaufen sich auf ungefähr 1.325.- €.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters nach der Gründung

Gleich nach der Gründung der Gesellschaft, fasst der oben genannte alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

1. der Geschäftsführerrat hat drei (3) Mitglieder. Zu Geschäftsführern der Gesellschaft werden folgende Personen für eine unbestimmte Zeit ernannt:

- Guy Friedgen, mit Berufsanschrift in, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg; und
- Birgit Auktor, mit Berufsanschrift in, Innere Wiener Str. 17, 81667 München; und
- Alain Weber, mit Berufsanschrift in, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg.

2. Als Sitz der Gesellschaft wird folgende Adresse bestimmt:

67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxemburg.

3. Als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft (réviseur d'entreprises) wird PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, ernannt bis 2008.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem diese Urkunde der erschienenen Person, welche dem Notar durch Vorname, Name, Stand und Wohnort bekannt ist, vorgelesen wurde, hat dieselbe zusammen mit dem Notar die Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: A. Bolch, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 AOUT 2008. Relation: LAC /2008 / 33065. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 2. September 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008118708/212/176.

(080137750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

One-Two-Three Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 84.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/09/2008.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Un mandataire
Signature

Référence de publication: 2008118632/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09879. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Mac Aniaut Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 91.929.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008118640/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02634. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 800.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 130.818.

Extrait des décisions des associés prises en date du 15 janvier 2008

M. Brian Mc Mahon, employé privé, né le 4 novembre 1968 à Dublin (Irlande) résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée (en remplacement de M. Pascal Leclerc démissionnaire).

Extrait des décisions des associés prises en date du 9 avril 2008

M. Andreas Demmel, employé privé, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne) résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée (en remplacement de M. Russell Perchard démissionnaire).

Extrait des décisions des associés prises en date du 23 juillet 2008

M. Charles Etonde, employé privé, né le 27 février 1976 à Douala (Cameroun) résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée (en remplacement de M. Jean-Louis Camuzat et de M. Gareth Essex-Cater démissionnaires).

Pour publication

Pour Oystercatcher Luxco 1 S.à r.l

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118768/1649/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Socfin Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 102.909.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118643/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00894. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Wickler Frères S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 91.522.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118644/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00900. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Wickler Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 99.278.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118645/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00892. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Autotech-ID S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 88.854.

Constituée par-devant M^e Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 août 2002, acte publié au Mémorial C no 1519 du 22 octobre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 janvier 2005, acte publié au Mémorial C no 501 du 27 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Pour Autotech-ID S.à.r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2008118721/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2008, réf. LSO-CU02040. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Aswifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 133.696.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118647/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00896. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Résidence Angelsberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue J. Vannérus.
R.C.S. Luxembourg B 106.426.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118648/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00899. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Wickler Frères Exploitation S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue François-Julien Vannerus.
R.C.S. Luxembourg B 96.305.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008118650/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU00901. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Castel Assurances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 69.965.

Extrait de cession de parts sociales du 7 août 2008

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales du 7 août 2008 que la succession de Madame Danièle Backes, demeurant à L-7260 Bereldange, 28, rue Adolphe Weis

a cédé 20 (vingt) parts sociales de la société Castel Assurances Sàrl

à la société KAPA Participations S.A., RCS B 36.959, avec siège social à L-1279 Luxembourg, 23, rue Général Omar N. Bradley.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008118762/752/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08822. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Elinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 79.387.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2008118652/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01293. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Velcar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Howald, 183, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 117.589.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/09/2008.

Pour REQUISITION

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008118653/8981/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04646. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 10.700.

Rücktritt des Präsidenten des Verwaltungsrates

Herr Dr. Bernd Borgmeier

Ferdinandstrasse 75

D-20095 Hamburg

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 03. September 2008

„Die Generalversammlung nimmt vom Rücktritt des Herrn Dr. Bernd Borgmeier, Präsident des Verwaltungsrats, zum 31. August 2008 Kenntnis.“

Ernennung zum weiteren Verwaltungsratsmitglied

Herr Joachim Olearius

Ferdinandstrasse 75

D-20095 Hamburg

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 03. September 2008

„Die Generalversammlung wählt Herrn Joachim Olearius, vorbehaltlich der noch einzuholenden Zustimmung der CSSF, zum weiteren Mitglied des Verwaltungsrates. Seine Amtszeit endet wie die der übrigen Mitglieder mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im März 2013, die über den Abschluss per 31.12.2012 befindet.“

Luxembourg, den 10. SEPTEMBER 2008.

M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008119004/1/27.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04307. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Gax Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 90, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 115.849.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/09/2008.

Pour REQUISITION

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008118654/8981/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04648. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

CA.PA. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 127.714.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118655/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03642. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Alenca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 76.193.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118656/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03643. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Lampas Royal Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 85.779.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} juillet 2008 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société F.G.S. CONSULTING LLC de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING Sàrl, ayant son siège social 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008118670/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04137. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Ayweb S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 128.668.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118657/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2008, réf. LSO-CU03644. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

GSCP Sigma (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.911.912,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.512.

Il résulte de divers transferts de parts sociales de classe A par GSCP Sigma (Lux) II Sarl en date des 12 et 15 octobre 2007, une acquisition au final par Mr Sajjan Kumar AGARWAL, résidant à 2516 Chelmsford Court, Cary, NC 27518, United States of America, de 18.927.850 parts sociales de classe A.

Suite à ces transferts de parts sociales de classe A, GSCP Sigma (Lux) II Sarl a transféré la totalité de ses parts sociales tenue dans la société GSCP Sigma (Lux) Sarl à Mr Sajjan Kumar, soit 18.927.850 parts sociales de classe A, et n'est désormais plus un associé de cette société.

Pour GSCP Sigma (Lux) S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Gérant

Référence de publication: 2008118669/3521/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2008, réf. LSO-CU01397. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

3i Infrastructure (Luxembourg) Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.509,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.331.

Extrait des décisions des associés prises en date du 23 juillet 2008

M. Charles Etonde, employé privé, né le 27 février 1976 à Douala (Cameroun) résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une période illimitée (en remplacement de M. Jean-Louis Camuzat).

Pour publication
3i Infrastructure (Luxembourg) Holdings S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008118769/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03248. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Fly Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 119.697.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 11 août 2008 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société F.G.S. CONSULTING LLC de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING Sarl, ayant son siège social 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008118671/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

BVLUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5533 Remich, 47, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 49.059.

—
Auszug aus dem Bericht über die ordentliche Gesellschafterversammlung vom 28. August 2008

Folgende Änderungen werden festgehalten zur Berichtigung beim Handelsregister

- Adresse von Herrn Günther Reh, Geschäftsführer: Palaststrasse 3-5, D-54290 Trier
- Der Teilhaber der BV LUX SARL, die Gesellschaft Trierer Bürger Verein 1864 AG wurde mit Beschluss der Hauptversammlung vom 06/09/2006 zur GmbH umgewandelt. Die korrekte Bezeichnung des Teilhabers lautet somit wie folgt: Trierer Bürger Verein 1864 GmbH.

Zur Veröffentlichung im öffentlichen Anzeiger Mémorial, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 5. September 2008.

Unterschrift

Mandatair

Référence de publication: 2008118677/7857/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03616. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Valad Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 118.614.

—
In the year two thousand and eight, on the eleventh day of August.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of VALAD LUXEMBOURG S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on July 4th 2006, published in the Mémorial, Recueil C no. 1864 of October 5th 2006.

The articles of incorporation of the Company have been lastly amended by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on April 11th 2008, published in the Mémorial C, Recueil Special des Sociétés et Associations dated June 10th, 2008 number 1429.

The meeting is presided over by Mrs Solange WOLTER-SCHIERES, private employee, residing in Schouweiler.

The chairman appoints as secretary Mrs Liliane FREICHEL, private employee, residing in Mersch.

The meeting elects as scrutineer Mrs Arlette SIEBENALER, private employee, residing in Junglinster.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, all the ONE THOUSAND (1,000) shares are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Company;
2. Resignation of three directors and appointment of a new director;
3. Amendment of article 2 of the Articles of Incorporation of the Company;
4. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg to 3-7, rue Goell, L-5326 Contern with immediate effect.

Second resolution

The General Meeting accepts the resignation of Mr Alain HEINZ and Mrs Geraldine SCHMIT as A directors and the resignation of Mr Eddy DOME as B Director with immediate effect and give them full discharge for the execution of their mandate up to today's date.

The General Meeting accepts the appointment of Mr Frank NKUM, born on May 8th, 1957 in Accra/Guana with professional address at 3-7, rue Goell, L-5326 Contern as A director with immediate effect up to the Annual General Meeting which will be held in 2013.

Third resolution

Pursuant to the previous resolution, the General Meeting resolves to amend Article 2 of the Article of Incorporation as follows:

" **Art. 2.** The registered office of the Company is established in Contern (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors or by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the applicable provisions of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Corporation which is best situated for this purpose under such circumstances."

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze août.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VALAD LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 4 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 1864 du 5 octobre 2006.

Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois par un acte notarié reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 11 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 10 juin 2008 sous le numéro 1429.

L'assemblée est présidée par Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant à Schouweiler.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Liliane FREICHEL, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant à Junglinster.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les MILLE (1.000) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société;
2. Démissions de 3 administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur;
3. Modification de l'article 2 des Statuts de la Société;
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide le transfert du siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 3-7, rue Goell, L-5326 Contern, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Alain HEINZ et Géraldine SCHMIT de leurs postes d'administrateurs de catégorie A de la Société avec effet immédiat et de la démission de Eddy DOME de son poste d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat. L'assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Frank NKUM, né le 8 mai 1957 à Accra/Guana, avec adresse professionnelle au 3-7, rue Goell, L-5326 Contern, au poste d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Troisième résolution

Selon la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 2 des statuts de la Sociétés comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à Contern (Grand-Duché du Luxembourg).

Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration ou par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

113779

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, A. SIEBENALER, L. FREICHEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2008. Relation: LAC/2008/34553. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008118717/242/124.

(080137951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Logicinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.666.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Dagmar SIDALOVA, née le 27 novembre 1969 à KEZMAROK (Slovaquie), demeurant personnellement 2, rue de la Fontaine, à CH-1204 Genève (Suisse).

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118777/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04534. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Lorito Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.450.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of August.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- C.L. Nominees Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, registered with the Guernsey Registry under number 6344; and

- Lorito Holdings (Guernsey) Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, registered with the Guernsey Registry under number 49153;

both here represented by Maître Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of proxies, given in Guernsey on 6 August 2008. The said proxies, initialled ne varietur by the proxy-holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as aforementioned, are all the shareholders of Lorito Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey, registered since 13 July 2003 with the Guernsey Registry under number 40881 (the "Company"). The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda:

Agenda:

1 Acknowledgement that all necessary steps have been taken in Guernsey to remove the Company from the Guernsey Companies Register and transfer the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and approval of such transfer.

2. Decision that the Company will exist in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée.

3. Decision to change the Company's name from "LORITO HOLDINGS LIMITED" to "LORITO HOLDINGS S.à r.l.".

4. Restatement of the articles of association of the Company.

5. Decision that the registered office of the Company will be set at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

6. Decision, that following the transfer of the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the share capital of the Company will consist in one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each held as follows:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, prenamed, one share | 1 |
| - Lorito Holdings (Guernsey) Limited, prenamed, ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine shares | |
| | 99,999 |
| Total: one hundred thousand | 100,000 |

7. Decision to fix the number of managers at four (4).

Appointment of:

- Jean Lambert, maître en économie, born on 02 May 1952 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, and

- Catherine Peuteman, employee, born on 1 December 1967 in Messancy (Belgium), residing professionally at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

- Ivica Kustura, maître en droit, born on 20 September 1969 in Jajce (Yugoslavia), residing at 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, and

- Céline Iammateo, employee, born on 13 November 1981 in Grande Moyeuve (France), residing at 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg,

as managers of the Company for an undetermined period.

8. Decision to empower the board of managers, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Guernsey and Luxembourg.

9. Miscellaneous

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions;

First resolution

The general meeting acknowledges that all necessary steps have been taken in Guernsey to transfer the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and hereby approve such transfer.

A copy of the decision of the members of the Company as well as a copy of a legal opinion dated 7 August 2008 remain attached hereto.

Second resolution

The general meeting decides that the Company will exist in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée.

Third resolution

The general meeting decides to change the Company's name from "Lorito Holdings Limited" to "Lorito Holdings S.à r.l.".

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to restate the articles of association of the Company which shall now read as follows:

"A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There is established as a continuation of the company previously incorporated under the laws of the Island of Guernsey by the current owners of the shares referred to hereafter and all those who may become shareholders in future a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "Lorito Holdings S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - shares

Art. 6. The Company's share capital is set at one hundred thousand Swiss francs (CHF 100,000.-) represented by one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one (1) holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The shares of the Company are freely transferable among shareholders

Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of two (2) managers.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two (2) managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence,

the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least three (3) days in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in case of resolutions by circular means approved and signed by all the managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one (1) of his colleagues. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconférence or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by letter, facsimile, e-mail or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two (2) managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two (2) managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

Art. 18. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1, and ends on 31 December.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one (1) or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine

their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended."

Fifth resolution

The general meeting decides that the registered office of the Company is set at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Sixth resolution

Following the transfer of the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg the share capital of the Company consisting in one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each, is held as follows:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, prenamed, one share | 1 |
| - Lorito Holdings (Guernsey) Limited, prenamed, ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine shares | |
| | 99,999 |
| Total: one hundred thousand | 100,000 |

A copy of the annual financial statements for the year ended 31 December 2007 as well as a copy of the management accounts for the period from 1 January 2008 to 31 July 2008 will remain attached hereto.

Seventh resolution

The general meeting decides to fix the number of managers at four (4).

The general meeting notes that the two (2) directors of the Company whilst it was incorporated in Guernsey have resigned with effect from the transfer of the Company to and its incorporation in the Grand Duchy of Luxembourg. The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- Jean Lambert, maître en économie, born on 02 May 1952 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg;
- Catherine Peuteman, employee, born on 1 December 1967 in Messancy (Belgium), residing professionally at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Ivica Kustura, maître en droit, born on 20 September 1969 in Jajce (Yugoslavia), residing at 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;
- Céline Iammateo, employee, born on 13 November 1981 in Grande Moyeuve (France), residing at 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg.

Eighth resolution

The general meeting decides to empower the board of managers, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Guernsey and Luxembourg.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 2,000.- euro.

Whereof the present deed is drawn up in L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze août.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- C.L. Nominees Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 6344; et

- Lorito Holdings (Guernsey) Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 49153;

ici représentées par Maître Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé données à Guernsey, le 6 août 2008.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire, annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme indiqué, sont les associés de Lorito Holdings Limited, une société de droit de Guernsey ayant son siège à 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey, inscrite depuis le 13 juillet 2003 au registre des sociétés à Guernsey sous le numéro 40881 (ci-après la "Société").

Les comparantes représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1 Prise de connaissance du fait que toutes les démarches ont été effectuées à Guernsey pour radier la Société du registre de commerce de Guernsey et pour transférer le siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et approbation de ce transfert.

2. Décision que la Société existera au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

3. Changement de la dénomination sociale de la Société de "LORITO HOLDINGS LIMITED" en "LORITO HOLDINGS S.à r.l.".

4. Refonte des statuts de la Société.

5. Décision que le siège de la Société sera transféré au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

6. Décision, que suite au transfert du siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le capital social de la Société consistera en cent mille (100.000,-) parts sociales ayant une valeur nominale d'un franc suisse (CHF 1.-) chacune détenue comme suit:

| | |
|---|---------|
| - C.L. Nominees Limited, susmentionnée, une part sociale | 1 |
| - Lorito Holdings (Guernsey) Limited, susmentionnée, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales | 99.999 |
| Total: cent mille parts sociales | 100.000 |

7. Fixation du nombre des gérants de la Société à quatre (4).

Nomination de:

- Jean Lambert, maître en économie, né le 02 mai 1952 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, et

- Catherine Peuteman, employée privée, née le 1^{er} décembre 1967 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

- Ivica Kustura, maître en droit, né le 20 septembre 1969 à Jajce (Yougoslavie), demeurant au 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Céline Iammatteo, employée privée, née le 13 novembre 1981 à Grande Moyeuvre (France), demeurant au 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg,

Comme gérants de la Société pour une période indéterminée.

8. Décision de donner pouvoir au conseil de gérance, avec tous pouvoirs de substitution, de procéder à tous actes et formalités à Guernsey ainsi qu'au Luxembourg, requises à la suite du transfert du siège social.

9. Divers

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale constate que toutes les opérations requises ont été réalisées à Guernsey afin de transférer le siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453, Grand-Duché de Luxembourg et approuve le transfert en question.

Une copie de la décision des membres de la Société ainsi qu'une copie d'une legal opinion en date du 7 août 2008 resteront attachées au présent acte.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la Société existera au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société de "Lorito Holdings Limited" en "Lorito Holdings S.à r.l."

Quatrième résolution:

Suite à ces décisions, l'assemblée générale décide de reformuler les statuts de la Société, lesquels auront désormais la teneur suivante:

«A. Objet - durée - dénomination - siège

Art. 1^{er}. Il est établi, sans rupture de la personnalité morale de la société précédemment constituée selon les lois du Guernsey, par les propriétaires actuels des parts auxquelles il est fait référence ci-après et par tous ceux qui pourraient le devenir par la suite une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "Lorito Holdings S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent mille francs suisses (CHF 100.000,-) représenté par cent mille (100.000,-) parts sociales, d'une valeur d'un franc suisse (CHF 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant

aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un (1) des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe de deux (2) gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins trois (3) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Aucun avis n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lors de l'adoption d'une résolution par voie circulaire approuvée et signée par tous les gérants.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - bilan - répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le siège social de la Société au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sixième résolution

Suite au transfert du siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le capital social de la Société consistant en cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur d'un franc suisse (CHF 1,-) chacune, est détenu comme suit:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, prenamed, one share | 1 |
| - Lorito Holdings (Guernsey) Limited, prenamed, ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine shares | 99,999 |
| | <hr/> |
| Total: one hundred thousand | 100,000 |

Une copie des management accounts pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 juillet 2008 ainsi qu'une copie d'annual financial statements pour l'année se terminant au 31 décembre 2007, resteront attachées au présent acte.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des gérants à quatre (4).

L'assemblée générale prend connaissance de la démission des deux (2) dirigeants de la Société en fonction lorsqu'elle était encore immatriculée à Guernsey, avec effet au transfert de la Société de Guernsey au Luxembourg et sa constitution au Grand-Duché de Luxembourg. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Jean Lambert, maître en économie, né le 02 mai 1952 à Luxembourg, demeurant au 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

- Catherine Peuteman, employée privée, née le 01^{er} décembre 1967 à Messancy (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- Ivica Kustura, maître en droit, né le 20 septembre 1969 à Jajce (Yougoslavie), demeurant au 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Céline Iammateo, employée privée, née le 13 novembre 1981 à Grande Moyeuve (France), demeurant au 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de donner au conseil de gérance de la Société tous pouvoirs, avec plein pouvoir de substitution, pour réaliser toutes les opérations et remplir toutes les formalités qui s'imposent, tant à Guernsey qu'au Grand-Duché de Luxembourg, suite au transfert du siège social de la Société.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 2.000,- euros.

DONT ACTE, fait et passé à L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. MOUTON et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 août 2008. LAC/2008/33951. — Reçu deux mille sept cent quatre-vingt-cinq euros quatre-vingt-quatre cents

€ 2.785,84.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118720/7241/482.

(080137499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Bluestar Silicones International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.291.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118718/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03242. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Benelux Mezzanine 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 766.350,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 111.941.

L'an deux mille huit, le onze août.

Par-devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROMEZZANINE 5 FCPR, un fonds commun de placement à risques soumis à la procédure allégée, régi par le droit français, ayant son siège social au 11, rue Scribe, 75009 Paris, France, représenté par sa société de gestion, EUROMEZZANINE CONSEIL, une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège social au 11, rue Scribe, 75009 Paris, France, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 26 juillet 1999 sous le numéro GP 99-21 et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris (France) sous le numéro B423 762 814,

ici représentée par Melle Suzana Fuaia, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 6 août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Benelux Mezzanine 5 S.à r.l." (ci-après «la Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111.941, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 419 du 25 février 2006, dont les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social est fixé à sept cent quinze mille cent cinquante Euros (€ 715.150,-) représenté par dix-huit mille six cent soixante-deux (18.662) Parts sociales de Catégorie A, quatre mille huit cents (4.800) Parts sociales de Catégorie B, huit cent quatre-vingt-huit (888) Parts sociales de Catégorie C, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie D, trois cent quarante-deux (342) Parts sociales de Catégorie E, deux cent soixante-quatorze (274) Parts sociales de Catégorie F, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie G, six cents (600) Parts sociales de Catégorie H, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie I, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie J, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie K, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie L, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie M, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie N, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie O, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie P, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie Q, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie R, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie S, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie T, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie U, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie V, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie W, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie X, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie Y, toutes ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante et un mille deux cents Euros (€ 51.200,-) pour le porter de son montant actuel de sept cent quinze mille cent cinquante Euros (€ 715.150,-) à sept cent soixante six mille trois cent cinquante Euros (€ 766.350,-) par la création et l'émission de deux mille quarante huit (2.048) Parts sociales de Catégorie I d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

Souscription - Libération

L'associé unique, EURO MEZZANINE 5 FCPR, précité et représenté comme il est dit, déclare souscrire aux deux mille quarante huit (2.048) Parts sociales nouvelles de Catégorie I pour un montant total de cinquante et un mille deux cents Euros (€ 51.200,-) et les libérer par apport en numéraire d'un même montant. Le montant de cinquante et un mille deux cents Euros (€ 51.200,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

IV. Suite à la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7. Capital social.** Le capital social est fixé à sept cent soixante-six mille trois cent cinquante Euros (€ 766.350,-) représenté par dix-huit mille six cent soixante-deux (18.662) Parts sociales de Catégorie A, quatre mille huit cents (4.800) Parts sociales de Catégorie B, huit cent quatre-vingt-huit (888) Parts sociales de Catégorie C, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie D, trois cent quarante-deux (342) Parts sociales de Catégorie E, deux cent soixante-quatorze (274) Parts sociales de Catégorie F, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie G, six cents (600) Parts sociales de Catégorie H, deux mille deux cent huit (2.208) Parts sociales de Catégorie I, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie J, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie K, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie L, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie M, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie N, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie O, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie P, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie Q, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie R, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie S, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie T, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie il, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie V, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie W, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie X, cent soixante (160) Parts sociales de Catégorie Y, toutes ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euros (€ 2.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: C. VANDEN BERGHE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2008. Relation: LAC/2008/34552. — Reçu deux cent cinquante-six euros (256,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008118759/242/79.

(080137960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Aras Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 124.899.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2012.

Extrait sincère et conforme

ARAS INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118731/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04522. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Zebra Holdings and Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.451.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of August.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- C.L. Nominees Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, registered with the Guernsey Registry under number 6344; and

- Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, registered with the Guernsey Registry under number 49154;

here both represented by Maître Rodolphe Mouton, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of proxies, given in Guernsey on 6 August 2008.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as aforementioned, are all the shareholders of Zebra Holdings and Investments Limited, a company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey, registered since 13 July 2003 with the Guernsey Registry under number 40888 (the "Company").

The appearing parties, represented as aforementioned, representing the whole corporate capital, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda:

Agenda:

1 Acknowledgement that all necessary steps have been taken in Guernsey to remove the Company from the Guernsey Companies Register and transfer the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and approval of such transfer.

2. Decision that the Company will exist in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée.

3. Decision to change the Company's name from "ZEBRA HOLDINGS AND INVESTMENTS LIMITED" to "ZEBRA HOLDINGS AND INVESTMENTS S.à r.l.".

4. Restatement of the articles of association of the Company.

5. Decision that the registered office of the Company will be set at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

6. Decision, that following the transfer of the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the share capital of the Company will consist in one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each held as follows:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, above-mentioned, one share | 1 |
| - Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, above-mentioned, ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine shares | 99,999 |
| Total: one hundred thousand shares | 100,000 |

7. Decision to fix the number of managers at four (4).

Appointment of:

- Jean Lambert, maître en économie, born on 02 May 1952 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, and

- Catherine Peuteman, employee, born on 1 December 1967 in Messancy (Belgium), residing professionally at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

- Ivica Kustura, maître en droit, born on 20 September 1969 in Jajce (Yugoslavia), residing at 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, and

- Céline Iammatteo, employee, born on 13 November 1981 in Grande Moyeuve (France), residing at 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg,

as managers of the Company for an unlimited period.

8. Decision to empower the board of managers, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Guernsey and Luxembourg.

9. Miscellaneous

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions;

First resolution

The general meeting acknowledges that all necessary steps have been taken in Guernsey to transfer the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and hereby approve such transfer.

A copy of the decision of the members of the Company as well as a legal opinion dated 7 August 2008 remain attached hereto.

Second resolution

The general meeting decides that the Company will exist in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée.

Third resolution

The general meeting decides to change the Company's name from "Zebra Holdings and Investments Limited" to "Zebra Holdings and Investments S.à r.l.".

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to restate the articles of association of the Company which shall now read as follows:

"A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There is established as a continuation of the company previously incorporated under the laws of the Island of Guernsey by the current owners of the shares referred to hereafter and all those who may become shareholders in future a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding

of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "Zebra Holdings and Investments S.a r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - shares

Art. 6. The Company's share capital is set at one hundred thousand Swiss francs (CHF 100,000.-) represented by one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one (1) holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The shares of the Company are freely transferable among shareholders.

Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of two (2) managers.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two (2) managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least three (3) days in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in case of resolutions by circular means approved and signed by all the managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one (1) of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by letter, facsimile, e-mail or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two (2) managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two (2) managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

Art. 18. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1, and ends on 31 December.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one (1) or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended."

Fifth resolution

The general meeting decides that the registered office of the Company is set at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Sixth resolution

Following the transfer of the registered office of the Company from 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey to 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg the share capital of the Company consisting in one hundred thousand (100,000.-) shares with a par value of one Swiss franc (CHF 1.-) each, is held as follows:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, above-mentioned, one share | 1 |
| - Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, above-mentioned, ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine shares | 99,999 |
| Total: one hundred thousand shares | 100,000 |

A copy of the annual financial statements for the year ended 31 December 2007 as well as a copy of management accounts for the period ended 31 July 2008 will remain attached hereto.

Seventh resolution

The general meeting decides to fix the number of managers at four (4).

The general meeting notes that the two (2) directors of the Company whilst it was incorporated in Guernsey have resigned with effect from the transfer of the Company to and its incorporation in the Grand Duchy of Luxembourg.

The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- Jean Lambert, maître en économie, born on 02 May 1952 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg;
- Catherine Peuteman, employee, born on 1 December 1967 in Messancy (Belgium), residing professionally at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Ivica Kustura, maître en droit, born on 20 September 1969 in Jajce (Yugoslavia), residing at 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;
- Céline Iammatteo, employee, born on 13 November 1981 in Grande Moyeuve (France), residing at 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg.

Eighth resolution

The general meeting decides to empower the board of managers, with full power of substitution, to perform any act and formalities required pursuant to the transfer of the registered office, both in Guernsey and Luxembourg.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 2,000.- euro.

Whereof the present deed is drawn up in L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze août.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

- C.L. Nominees Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 6344; et

- Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège social à 1st & 2nd Floors, Elisabeth House, Les Ruettes Brayes, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1EW, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 49154;

toutes deux ici représentées par Maître Rodolphe Mouton, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé données à Guernsey, le 6 août 2008.

Les procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire, annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme indiqué, sont tous les associés de Zebra Holdings and Investments Limited, une société de droit de Guernsey ayant son siège à 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey, inscrite depuis le 13 juillet 2003 au registre des sociétés à Guernsey sous le numéro 40888 (ci-après la "Société").

Les comparantes, prénommées et représentées comme indiqué, représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1 Prise de connaissance du fait que toutes les démarches ont été effectuées à Guernsey pour radier la Société du registre de commerce de Guernsey et pour transférer le siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et approbation de ce transfert.

2. Décision que la Société existera au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

3. Changement de la dénomination sociale de la Société de "ZEBRA HOLDINGS AND INVESTMENTS LIMITED" en "ZEBRA HOLDINGS AND INVESTMENTS S.à.r.l."

4. Refonte des statuts de la Société.

5. Décision que le siège de la Société sera transféré au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

6. Décision, que suite au transfert du siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le capital social de la Société consistera en cent mille (100.000,-) parts sociales ayant une valeur nominale de un (1) franc suisse (CHF 1.-) chacune détenue comme suit:

| | |
|--|---------|
| - CL. Nominees Limited, prénommée, une part sociale | 1 |
| - Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, prénommée, quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales | 99.999 |
| Total: cent mille parts sociales | 100.000 |

7. Fixation du nombre des gérants de la Société à quatre (4).

Nomination de:

- Jean Lambert, maître en économie, né le 02 mai 1952 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, et

- Catherine Peuteman, employée privée, née le 1^{er} décembre 1967 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

- Ivica Kustura, maître en droit, né le 20 septembre 1969 à Jajce (Yougoslavie), demeurant au 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- Céline Iammatteo, employée privée, née le 13 novembre 1981 à Grande Moyeuve (France), demeurant au 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg,

Comme gérants de la Société pour une période indéterminée.

8. Décision de donner pouvoir au conseil de gérance, avec tous pouvoirs de substitution, de procéder à tous actes et formalités à Guernsey ainsi qu'au Luxembourg, requises à la suite du transfert du siège social.

9. Divers

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale constate que toutes les opérations requises ont été réalisées à Guernsey afin de transférer le siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elisabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453, Grand-Duché de Luxembourg et approuve le transfert en question.

Une copie de la décision des membres de la Société ainsi qu'une copie d'une legal opinion en date du 7 août 2008 resteront attachés au présent acte.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide que la Société existera au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société de "Zebra Holdings and Investments Limited" en "Zebra Holdings and Investments S.à r.l.".

Quatrième résolution

Suite à ces décisions, l'assemblée générale décide de reformuler les statuts de la Société, lesquels auront désormais la teneur suivante:

«A. Objet - durée - dénomination - siège

Art. 1^{er} . Il est établi, sans rupture de la personnalité morale de la société précédemment constituée selon les lois du Guernsey, par les propriétaires actuels des parts auxquelles il est fait référence ci-après et par tous ceux qui pourraient le devenir par la suite une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "Zébra Holdings and Investments S.à r.l.".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent mille francs suisses (CHF 100.000,-) représenté par cent mille (100.000,-) parts sociales, d'une valeur d'un franc suisse (CHF 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un (1) des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe de deux (2) gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins trois (3) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Aucun avis n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lors de l'adoption d'une résolution par voie circulaire approuvée et signée par tous les gérants.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - bilan - répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le siège social de la Société au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Sixième résolution

Suite au transfert du siège social de la Société du 1st and 2nd Floors, Elizabeth House, GY1 1EW, St Peter Port, Guernsey au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le capital social de la Société consistant en cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur d'un franc suisse (CHF 1,-) chacune, est détenu comme suit:

| | |
|--|---------|
| - C.L. Nominees Limited, prénommée, une part sociale | 1 |
| - Zebra Holdings and Investments (Guernsey) Limited, prénommée, quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales | 99.999 |
| Total: cent mille parts sociales | 100.000 |

Une copie d'annual financial statements ainsi qu'une copie de management accounts pour l'année se terminant en 2007 resteront attachées au présent acte.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des gérants à quatre (4).

L'assemblée générale prend connaissance de la démission des deux (2) dirigeants de la Société en fonction lorsqu'elle était encore immatriculée à Guernsey, avec effet au transfert de la Société de Guernsey au Luxembourg et sa constitution au Grand-Duché de Luxembourg.

Sont nommés gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Jean Lambert, maître en économie, né le 02 mai 1952 à Luxembourg, demeurant au 11, rue André Chevalier, L-1357 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

- Catherine Peuteman, employée privée, née le 01^{er} décembre 1967 à Messancy (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- Ivica Kustura, maître en droit, né le 20 septembre 1969 à Jajce (Yougoslavie), demeurant au 120, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;
- Céline Iammatteo, employée privée, née le 13 novembre 1981 à Grande Moyeuve (France), demeurant au 27 B, rue Benjamin Franklin, L-1540 Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de donner au conseil de gérance de la Société tous pouvoirs, avec plein pouvoir de substitution, pour réaliser toutes les opérations et remplir toutes les formalités qui s'imposent, tant à Guernsey qu'au Grand-Duché de Luxembourg, suite au transfert du siège social de la Société.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 2.000,- euros.

DONT ACTE, fait et passé à L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. MOUTON et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 août 2008. LAC/2008/33952. — Reçu deux mille six cent soixante-cinq euros neuf cents € 2.665,09.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008118722/7241/487.

(080137515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Crystal Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.041.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

CRYSTAL IMMOBILIERE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118732/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Gebarde Media Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.200,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 44.543.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of August.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of Gebarde Media Investments S.à r.l., a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 44.543, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on July 15, 1993, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), number 461 of October 7, 1993, the articles of which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on December 28, 2007, published in the Mémorial C number 581 of March 7, 2008, (hereafter the "Company").

The meeting is presided by Mrs. Sophie THEISEN, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Arlette SIEBENALER, private employee, residing professionally in Luxembourg.

and the meeting elects as scrutineer Mrs. Solange WOLTER-SCHIERES, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requested the notary to certify that:

I.- The shareholders were each present or duly represented and the number of shares held by each of them were shown on an attendance list. That list and proxy, initialed "ne varietur" and signed by the appearing persons and the notary, would remain annexed to the minutes to be registered with them.

II.- As shown in the attendance list, the one thousand twenty (1,020) shares, of no par value, representing the whole capital of the Company, were represented and accordingly the meeting could validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders had been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting was as follows:

Agenda:

1.- Approval of the change of the nationality of the Company and of the migration from the Grand-Duchy of Luxembourg to Spain and appointment of proxy-holders of the Company in relation to the Luxembourg migration formalities;

2.- Amendment of the company's name into Gebarde Media Investments, S.L.;

3.- Resignation of the managers;

4.- Appointment of new directors.

IV.- The meeting was provided with a copy of the current articles of association of the Company;

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions were taken:

First resolution

It was unanimously resolved to migrate the Company from Luxembourg to Spain, that the Company take the Spain nationality, and that the Company close its place of business in Luxembourg (the "Migration").

It was reported that the legal personality of the Company would survive the Migration and hence the Company will be and remain the sole and full owner of all its assets and fully liable for all its debts and liabilities following the Migration. It was reported further that, following the Migration, the Company would take the form of a company limited by shares ("Sociedad Limitada", S.L.) under the law of Spain.

The conditions and formalities to be complied with under both Luxembourg and Spain laws in order to proceed with the Migration were then described to the shareholders and the latter resolved that the Migration be subject to the condition precedent that the Company be registered on the Spain Register of Companies (the "Condition Precedent").

It was resolved that provided that the Condition Precedent was fulfilled, the Migration would only be effective on and from the date of fulfillment of the Condition Precedent. The Company would be deregistered in Luxembourg following its registration in Spain so as fully to become a Spain Company, governed only by the laws of Spain. It was highlighted further that, as from the date of its registration on the Spain Register of Companies (i) the Company would no longer be registered as a Luxembourg Company and hence (ii) no longer governed by Luxembourg laws.

It was resolved to confer to Mrs. Sophie THEISEN, prenamed,
all the powers to record before notary the Condition Precedent.

In addition, it was resolved that further to the completion of the Migration, the registered office of the Company will be located at Passeig de Gràcia 20, 4rt 2na, 08007 Barcelona, Spain. For the avoidance of doubt, such a change in the place of the registered office of the Company shall not be effective unless and until the Condition Precedent is fulfilled.

Second resolution

Further to the second resolution, it was unanimously resolved to amend the company's name into Gebarde Media Investments, S.L.. The Articles of incorporation of the Company will be amended and completely restated in order to adapt those to the Spanish legislation.

It was resolved further that the Amendment would however not be effective until and unless the Condition Precedent was fulfilled. For the avoidance of doubt, should the Condition Precedent be fulfilled, the Amendment would then be effective on and from the date of fulfillment of the Condition Precedent.

Third resolution

It was unanimously resolved to accept the resignation of the managers of the Company to be effective on and from the Condition Precedent being fulfilled (the "Resignation"). It was unanimously resolved to approve the Resignations with effect on and from the Condition Precedent being fulfilled and to grant to the managers discharge for the performance of his duties as from the date of their appointment as managers of the Company until the date the Condition Precedent is fulfilled, unless any faults in the execution of her duty are identified on the basis of the financial statement corresponding to the current financial year.

Fourth resolution

It was unanimously resolved to appoint as new directors of the Company to be effective on and from the Condition Precedent being fulfilled:

Mr. Carlos Sans Padros, born in Badalona, on July 5, 1955, residing at C. Consell de Cent 366, 08009 Barcelona, Spain.

Mr. Francisco De Paula Mir Maluquer, born in Barcelona, on November 15, 1957, residing at C. La Plantada 30, 08017 Barcelona, Spain.

Mr. Juan De Gracia Oliver, born in Barcelona, on February 15, 1957, residing at Via Augusta 24, 08006 Barcelona, Spain.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize août.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de Gebarde Media Investments S.à r.l., une société établie et existant au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 44.543, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg du 15 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C), numéro 461 du 7 octobre 1993, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 décembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 581 du 7 mars 2008 (ci-après la «Société»).

L'assemblée est présidée par Madame Sophie THEISEN, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente nomme comme secrétaire Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

et l'assemblée élit comme scrutateur Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente a prié le notaire d'acter que:

I.- Les associés étaient présents ou dûment représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent était reporté sur une liste de présence. Cette liste de présence et la procuration, paraphées « ne varietur » et signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les mille vingt (1.020) parts sociales sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, étaient représentées, de sorte que l'assemblée pouvait valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, et dont les associés avaient été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du changement de nationalité de la Société et du transfert du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Espagne, et nomination de mandataires de la Société pour l'exécution des formalités luxembourgeoises de transfert;

2. Modification de la dénomination sociale en Gebarde Media Investments, S.L.;

3.- Démission des gérants;

4.- Nomination de nouveaux administrateurs.

IV.- Une copie des statuts en vigueur de la Société a été communiquée à l'assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés présents, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est unanimement décidé de transférer la Société du Luxembourg vers l'Espagne, que la Société adopte la nationalité espagnole et que la Société cesse toute activité à Luxembourg (le «Transfert»).

Il est rappelé que la personne morale de la Société survivra au Transfert et que, par voie de conséquence, la Société sera et demeurera le seul propriétaire de tous ses actifs et sera pleinement responsable de ses dettes suite au Transfert. De plus, il est rappelé que, suite au Transfert, la Société adoptera la forme d'une société à responsabilité limitée régie par les lois espagnoles.

Les conditions et les formalités à accomplir au regard des lois luxembourgeoise et d'Espagne, permettant d'opérer le Transfert, ont été présentées aux associées et ces dernier ont décidé que le Transfert sera soumis à la réalisation de la condition suspensive que la Société soit immatriculée au Registre des Sociétés Espagnol (la «Condition Suspensive»).

Il a été décidé, sous réserve que la Condition Suspensive soit remplie, que le Transfert sera effectif uniquement au jour de réalisation de la Condition Suspensive. Suite à l'immatriculation de la Société en Espagne, cette dernière sera radiée du registre à Luxembourg, afin de devenir pleinement une société espagnole, régie exclusivement par les lois espagnoles. Il est de plus souligné que la Société (i) cessera d'être enregistrée comme une société de droit luxembourgeois à la date de son immatriculation au Registre des Sociétés Espagnol et par voie de conséquence, qu'elle (ii) cessera d'être régie par les lois luxembourgeoises au jour de son immatriculation au Registre des Sociétés Espagnol.

Il est unanimement décidé de conférer à Madame Sophie THEISEN, prénommée, tous pouvoirs pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

De plus, il a été décidé que suite à l'accomplissement du Transfert, le siège social de la Société sera situé à Passeig de Gràcia 20, 4rt 2na, 08007 Barcelone, Espagne. Afin d'éviter tout doute, le changement de siège social de la Société ne sera pas effectif tant que la Condition suspensive ne sera pas remplie.

Deuxième résolution

Consécutivement à l'adoption de la deuxième résolution, il a été unanimement décidé de changer la dénomination sociale en Gebarde Media Investments, S.L..

Les statuts de la Société seront modifiés et complètement refondus afin de les adapter à la législation espagnole.

Il a été ensuite décidé que les Modifications ne seront pas effectives tant que la Condition Suspensive ne sera pas remplie. Pour éviter tout doute, si la Condition Suspensive se réalise, les Modifications deviendront effectives dès la date de réalisation de la Condition Suspensive.

Troisième résolution

Il est unanimement décidé d'accepter la démission des gérants de la société avec effet dès la date de réalisation de la Condition Suspensive (la «Démission»). Il est unanimement décidé d'approuver la Démission avec effet dès la date de réalisation de la Condition Suspensive et d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat à compter de la date de leur nomination comme gérants de la Société jusqu'à la date de réalisation de la Condition Suspensive, à moins que les états comptables annuels de l'exercice social en cours ne mettent en évidence des fautes de gestion.

Quatrième résolution

Il est unanimement décidé de nommer comme nouveaux administrateurs de la Société avec effet dès la date de réalisation de la Condition Suspensive:

Monsieur Carlos Sans Padrós, né à Badalona, le 5 juillet 1955, demeurant à C. Conseil de Cent 366, 08009 Barcelone, Espagne.

Monsieur Francisco De Paula Mir Maluquer, né à Barcelone, le 15 novembre 1957, demeurant à C. La Plantada 30, 08017 Barcelone, Espagne.

Monsieur Juan De Gracia Oliver, né à Barcelone, le 15 février 1957, demeurant à Via Augusta 24, 08006 Barcelone, Espagne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original au comparant, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. THEISEN, A. SIEBENALER, S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 août 2008. Relation: LAC/2008/34835. — Reçu 12 euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008118825/242/175.

(080137813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Carrington Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.643.

—
EXTRAIT

1. Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2008 a coopté M. Alfred ROELLI (60, route des Acacias à CH-1211 Genève 73, Suisse) à la fonction d'Administrateur en remplacement de Mme Michèle BERGER (3, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) avec effet au 28 juillet 2008.

2. Le Conseil d'Administration en date du 29 juillet 2008 a coopté M. Jörg KOPP (1, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) à la fonction d'Administrateur en remplacement de M. Pierre ETIENNE (1, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) avec effet au 29 juillet 2008.

Pour CARRINGTON Fund S.A., SICAV-SIF

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008118765/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10210. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Transports Carlier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 2, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 61.248.

L'an deux mille huit, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRANSPORTS CAR LIER, avec siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 61.248, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 octobre 1997, publié au Mémorial C numéro 41 du 20 janvier 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 8 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 668 du 3 septembre 1999;
- en date du 3 novembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1328 du 12 décembre 2003;
- en date du 3 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1472 du 1^{er} août 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain CARLIER, chauffeur, demeurant à Lacuisine (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Françoise DIDION, secrétaire indépendante, demeurant à Lacuisine (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées. Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, à L-4940 Bascharage, 2, route de Luxembourg.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er}, alinéa 2, des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, à L-4940 Bascharage, 2, route de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1^{er}, alinéa 2, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. (alinéa 2).** Le siège social est établi à Bascharage."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: CARLIER - DIDION - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 août 2008. Relation GRE/2008/3527. - Douze euros, 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008118761/231/56.

(080137578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Advisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.252.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} septembre 2008

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudine BOULAIN en remplacement de Madame Elodie MANTILARO démissionnaire.

Le mandat d'administrateur de Claudine BOULAIN vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Le mandat d'administrateur de Claudine BOULAIN est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme

ADVISA S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118778/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04533. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Eko-Park International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 115.107.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 23 juillet 2008, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 août 2008.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2008119343/219/13.

(080138376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Orix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 60.824.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} septembre 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique)

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

ORIX S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118779/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04530. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Geronda Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.990.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} septembre 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

GERONDA INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118782/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04525. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Climate Change Investment II S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.042.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2008.

Pour la société
Paul DECKER
Notaire

Référence de publication: 2008118801/206/14.

(080137736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Pascha Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 80.789.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2008

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

M. Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
PASCHA HOLDING S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008118783/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04523. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Standard Chartered Investments (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 74, Mühlenweg.
R.C.S. Luxembourg B 110.242.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008118797/242/12.

(080137983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Cosmos Lux International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8023 Strassen, 14B, rue des Violettes.
R.C.S. Luxembourg B 41.467.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008118798/242/12.

(080138004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Wigmore Clo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 120.919.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue au siège de la Société le 20 septembre 2006, que:

les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Robert Jan Schol en tant que président du conseil d'administration de la Société, à compter du 20 septembre 2006 pour la durée de son mandat d'administrateur, lequel viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme
TMF Management Luxembourg S.A.
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008118943/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03637. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Interiors Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 122.010.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Christine DOERNER
Notaire

Référence de publication: 2008118800/209/12.

(080137454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

BGV III Stuttgart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 141.462.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Paul FRIEDERS
Notaire

Référence de publication: 2008118803/212/12.

(080137752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Sant Topco Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 242.045.150,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 129.448.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des gérants, à savoir John Kleynhans et Hermanus Roelof Willem, a fait l'objet d'un changement.

Les nouvelles adresses sont les suivantes:

- John Kleynhans, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,
- Hermanus Roelof Willem Troskie, 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008118525/631/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04178. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080138022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Oakville Invest Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.386.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/09/08.

Xenia KOTOULA

Manager

Référence de publication: 2008118509/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04176. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Acmar Financial Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 88.204.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorge Pérez Lozano / Xenia KOTOULA

Director / Director

Référence de publication: 2008118505/805/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04184. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Reasar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 67.792.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2008

Quatrième Résolution: Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises

Le mandat du Réviseur d'Entreprises arrivant à expiration, l'Assemblée décide de reconduire à l'unanimité le mandat de «Pricewaterhousecoopers» jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008118546/689/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09610. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080137859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2008.
